

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 7 juin 2021

DÉLIBÉRATION n°2021-46

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 7 juin 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 28 mai 2021.

Point de l'ordre du jour :

1.1 Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 10 mai 2021.

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Sans objet

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du compte rendu du conseil d'administration du 10 mai 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0

Pièce jointe :

- compte-rendu du 10 mai 2021.

Fait à Tours, le 8 juin 2021

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :
--

11 JUIN 2021

Transmise au Recteur le :

11 JUIN 2021

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURSSéance du 10 mai 2021**Membres présents**

M. Arnaud GIACOMETTI, Président de l'Université ;
M. Gilbert MAKASSY, chef de la Division de l'enseignement supérieur au Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Mme la Rectrice ;

Mme Catherine BELZUNG ; M. Emmanuel NERON ; M. Philippe ROINGEARD ; Mme Fabienne TOUPIN ;

M. Pascal CHAREILLE ; Mme Caroline GIRAUDEAU ; Mme Fabienne LABELLE ; Mme Colombine MADELAINE ; M. Olivier PICHON ; Mme Anne TAILLANDIER-SCHMITT ;

Mme Gwenaëlle BAUDET ; M. Bertrand BILLAULT ; M. Lionel GILBERT ; Mme Juliette ROUSSEAU ; M. Benoit WOLF ;

M. Achille CASSIOT ; Mme Nina GROULT ; M. Kévin DUBOIS

Mme Anne BESNIER ;

Mme Catherine BEAUMONT ;

Mme Barkaroum REAILI ;

Ont donné procuration :

Mme Nathalie POUVREAU à M. Arnaud GIACOMETTI

M. Hovig TER MINASSIAN à Mme Fabienne TOUPIN

M. Jude Nestor MANDZEKELE BOKENGA à Mme Fabienne TOUPIN

Mme Claude OPHELE à M. Philippe ROINGEARD

M. Romain YVINEC à Mme Colombine MADELAINE

M. Philippe VENDRIX à Mme Catherine BELZUNG

M. Frédéric DE NADAI à Mme Barkaroum REAILI

Participaient à titre consultatif :

Mme Christine GEORGELIN, Vice-présidente en charge des moyens (finances et emplois) ;
Mme Florence ALAZARD, Vice-présidente en charge des conditions de travail, des relations humaines et sociales, du handicap et de la lutte contre les discriminations ; M. Florent MALRIEU, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire ; Mme Marion AMALRIC, Vice-présidente en charge de la vie de campus et de la culture ; Mme Colombine MADELAINE, Vice-présidente en charge des relations internationales ; M. Bertrand BILLAULT, Vice-président en charge du numérique et des systèmes d'information ; Mme Emmanuelle HUVER, Vice-présidente en charge de la commission de la recherche (SHS) ; M. Nicolas OPPENCHAIM, Vice-président en charge de la santé, du handicap, et de l'accompagnement social des étudiant.e.s ; Mme Selma JOSSO, Vice-présidente en charge des partenariats avec la société civile et le monde économique ; Mme Emilie VIERRON, Vice-présidente en charge des initiatives pédagogiques et numériques ;

M. Jérôme BARRERE, Directeur des affaires juridiques et du patrimoine ; M. Thomas THUILLIER, Représentant de la Direction des affaires juridiques et du patrimoine ; Mme Nicole REGNIER-CASSEREAU, Agent comptable ; Mme Sylvie CROCHET, Directrice du cabinet du Président ;

M. Alain BIDEAU, Directeur de l'UFR Lettres et langues ; Mme Sandrine DALLET-CHOISY, Directrice de l'UFR Sciences et techniques ; M. Patrice DIOT, Directeur de l'UFR Médecine ; M. Patrick LAFFEZ, Directeur de l'IUT de Blois ; Mme Véronique MAUPOIL, Directrice de l'UFR Sciences pharmaceutiques ; M. Benoist PIERRE, Directeur du CESR ; M. Yves RAINGEAUD, Directeur de l'IUT de Tours ; M. Thomas SIGAUD, Directeur de l'UFR Arts et sciences humaines ;

M. Philippe DAILLOUX, Directeur des affaires financières ; Mme Manuelle RUILIER, Directrice des ressources humaines ; Mme Florence ALARY, Directrice du CLOUS ;

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président propose qu'un secrétaire de séance adjoint soit désigné par le Conseil d'administration. M. Bertrand BILLAULT, candidat, est désigné secrétaire de séance.

1. Compte-rendu du conseil d'administration du 12 avril 2021

M. le Président précise qu'une modification a été faite sur le compte-rendu du Conseil d'administration du 12 avril 2021 à la demande de M. Philippe VENDRIX : le CMQ (Campus des Métiers et Qualification) PATMAT est porté par l'université de Tours, alors que le CMQ Cosméto-Pharma est porté par l'université d'Orléans (avec deux lieux totem, un à Orléans et un à Tours). Ces deux CMQ possèdent le label d'excellence.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du 12 avril 2021 par la délibération n°2021-38.

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1. Informations par le Président

1) M. le Président annonce l'élection de M. Thomas SIGAUD en tant que Doyen de l'UFR Arts et sciences humaines (27 voix pour et 8 votes blancs).

2) M. le Président indique qu'une rencontre a eu lieu le 29 avril, à l'initiative de parlementaires d'Indre et Loire et du Loir et Cher, avec le cabinet de Mme la Ministre Frédérique VIDAL en présence d'Anne-Sophie BARTHEZ, directrice générale de la DGESIP, pour discuter des moyens dont dispose l'université de Tours.

la situation en termes d'emplois a été évoquée. Depuis quelques années le nombre de titulaires est en baisse (-43 ETPT en 5 ans). Sur la période 2010-2020, la hausse de la masse salariale attribuée par l'état est significative (+18,23%), mais nos dépenses ont augmenté manière plus importante (+19,9%). En comparaison à d'autres universités du même type, Tours se situe en queue de peloton en termes d'emplois titulaires par étudiants. Si on voulait être dans la moyenne (par comparaison avec un pool d'universités de même profil, pluridisciplinaires avec santé), il faudrait 130 ETPT (=équivalent temps plein travaillé) en plus pour les enseignants titulaires et 103 ETPT en plus pour les BIATSS. Une sous-dotation est donc constatée pour l'université de Tours. Le cabinet de Mme la Ministre va surtout se baser sur le ratio subvention pour charge de service public (SCSP) par étudiants pour comparer les universités et évaluer leur sous-dotation. Depuis une dizaine d'années, Tours a accueilli un nombre beaucoup plus important de bacheliers, ce qui n'est pas le cas de toutes les universités. La croissance des effectifs est donc particulièrement importante. Un courrier à Mme la Ministre va être fait pour demander à ce que le plafond d'emploi d'État de l'université soit augmenté. Un amorçage de ré-équilibre des dotations des universités sous-dotées est en cours d'arbitrage au niveau du ministère et devrait être annoncé début juillet 2021.

3) Projets soumis : AMI « Démonstrateur pour l'Enseignement Supérieur » (DemoES) en partenariat avec le CNAM, l'INSA et l'université d'Orléans, porté par M. Bertrand BILLAULT pour l'université de Tours. L'objectif est de mettre en place des actions expérimentales liées au numérique au niveau national. Dix dossiers seront retenus pour 10M€ chacun. Cinq axes ont été définis, mais l'université de Tours s'est positionnée sur 4 axes : « écologie du numérique », « compléter le déploiement de l'environnement numérique » (mise en place d'une infrastructure de bureau virtuel), « apprendre à réussir avec le numérique » (openbadges), « concevoir de nouvelles solutions » (avec les communautés du logiciel libre et de l'Edtech). Le dossier a été déposé le 4 mai.

4) Prochaine rentrée universitaire : un groupe de travail a été mis en place sur ce sujet. Comment maximiser un présentiel stable et sûr ?

Deux scénarii se présentent :

- a) semaine A / semaine B (avec jauges à 50%)
- b) 100% présentiel

Dans les 2 cas, des heures de remédiation sont incluses.

Un partage des bonnes pratiques entre les composantes est demandé au groupe de travail. M. le Président ajoute que les boîtes d'autotests ont bien été reçues (6500 boîtes /10000 commandées).

Par ailleurs, M. le Président indique que la rentrée 2021 sera une rentrée « écolo » avec plusieurs événements à venir : « Fresque du climat » (jeudi 16 septembre, multisites) ; « Conférence scientifique » (vendredi 1er octobre, site Thélème) ; « Ateliers thématiques » (du 13 septembre au 1^{er} octobre, multisites), « Activités et performances artistiques et sportives ».

Mme Anne TAILLANDIER-SCHMITT précise que la Fresque du climat, qui a été expérimentée à l'IUT à destination des licences professionnelles et médiation scientifique et éducation à l'environnement, ne s'est pas très bien passée l'année dernière, notamment à cause des discours de certains formateurs très anxiogènes. Il faudra être particulièrement attentif lors de la formation des nouveaux animateurs.

M. le Président ajoute que le retour de l'EPU qui a aussi utilisé la Fresque du climat était très positif et qu'un échange est donc intéressant pour voir ce qui s'est bien ou moins bien passé.

M. Emmanuel NERON demande si le public visé de 5000 étudiants correspond à une année particulière.

Mme Mathilde GRALEPOIS précise que l'inscription se fera sur la base du volontariat et avec l'ensemble de la communauté universitaire (et non uniquement les étudiant.e.s). Une association sera présente en tant que support.

Mme Barkaroum REALI ajoute que la formation est vraiment intéressante, mais qu'elle peut effectivement paraître anxiogène, notamment sur l'impact carbone des services publics.

M. Benoist PIERRE demande s'il est possible d'avoir le nom des animateurs en amont.

M. le Président précise qu'il y aura une phase de formation des prochains animateurs et que la liste sera donnée à ce moment. Ces formations sont prévues de fin juin à début juillet.

5) Budget rectificatif 2021

Mme Christine GEORGELIN présente le calendrier. La lettre de cadrage a déjà été envoyée aux composantes et services. Le vote sera organisé au Conseil d'Administration de septembre. Ce BR a été décalé pour permettre à chacun de constater les consommations du 1^{er} semestre. Il faudra particulièrement faire attention au budget annexe de l'immobilier (BAIM). Des travaux du plan de relance sont également en route.

Concernant le suivi de la LPR, Mme Christine GEORGELIN souhaite évoquer le repyramidage des MCF en PR. L'arrêté sera reporté à la rentrée et conduira à une double promotion : ½ au titre de 2021 et ½ au titre de 2022. La notification du nombre de promotions aux universités se fera par groupe de sections CNU.

Une notification concernant 6 semestres supplémentaires pour les congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) en SHS vient d'être reçue. Nous sommes toujours dans l'attente d'une notification concernant le nombre de bourses doctorales supplémentaires. Le montant de ces bourses augmentera progressivement.

2.3. Information sur l'avancement des projets immobiliers du CPER

a) CPER 2015-2020

Avancement des projets CPER CPER 2015-2020

Opération	Montant total	Etat	Région	Autres collectivités
Réhabilitation IUT phases 1 et 2	8,25	7,75 (dont 5 université)	0,5	
Réhabilitation bâtiment Vialle (médecine)	7	2,1	2,1	1,5 (CD37) 1,3 (Métropole)
Réhabilitation du site des Tanneurs phase 1	12,2	5,2	7	
Reconstruction EPU	22	5 (université)	6	11 (métropole)

- Réhabilitation IUT de Tours : travaux terminés en 2019.
- Réhabilitation Vialle : réception mars 2021 (levées des réserves en cours). Les déménagements ont débuté.
- Réhabilitation Tanneurs phase 1 : en cours de finalisation du programme en cours.

M. Sébastien LARRIBE présente le projet d'extension et de regroupement de l'EPU. Un jury s'est tenu le 31 mars où deux lauréats avaient été retenus. Les deux lauréats ont pu modifier leur proposition (tarifs et proposition écologique). Après discussion, l'équipe **Colboc** a été retenue.

Le calendrier sera mis en service en mai 2024.

b) CPER 2021-2027

L'université de Tours participe au futur Nouvel Hôpital Trousseau (NHT) pour rassembler l'aspect clinique et l'aspect recherche universitaire sur le site de Trousseau. Un cabinet d'études a été missionné avec 2 bâtiments connectés ou 1 seul bâtiment : 2 M€ de différence entre ces deux projets. L'option d'un seul bâtiment est retenue car elle est considérée comme plus pertinente pour développer des recherches conjointes.

Désormais, le CHRU et l'université de Tours travaillent ensemble pour déterminer le type de marché public à mettre en œuvre (marché public de conception réalisation ou marché public global de performance). Par ailleurs, une convention de co-maîtrise d'ouvrage est en cours de rédaction afin de confier la maîtrise d'ouvrage à une seule des parties (CHRU ou université).

c) Plan de relance

Six dossiers ont été déposés par l'université avec des travaux à réaliser avant décembre 2021. Le travail administratif est également très important.

Deux projets ont été retenus :

- Grandmont, bâtiment L, rénovation énergétique du clos et du couvert (menuiseries extérieures, isolation, étanchéité toiture-terrasse), travaux début 2022 pour 8 mois.
- Grandmont, bâtiment Y, rénovation énergétique des installations chauffage ventilation climatisation, travaux début 2022 pour 14 mois.

M. Benoit WOLF demande ce que vont devenir les bâtiments existants pour l'EPU. M. Sébastien LARRIBE précise que la Ville de Tours récupère le bâtiment Dassault 2 pour ses équipes d'entretien des espaces verts. Il est par ailleurs prévu dans le SPSI (schéma

pluriannuel de stratégie immobilière) que la partie lesseps servent à compenser la restitution du site Fromont au Conseil départemental. Aucune décision définitive n'a encore été prise.

M. Yves RAINGEAUD demande où en est le contentieux de la phase 1 du site Jean Luthier (système de ventilation).

M. Sébastien LARRIBE précise que suite à l'expertise effectuée par l'expert judiciaire, l'affaire est devant le tribunal administratif d'Orléans.

2.2. Information sur l'AAP ExcellencES sous toutes ses formes (PIA4)

Mme Emmanuelle HUVER présente l'appel à projets ExcellencES dans le cadre du PIA4 (Projet d'Investissement d'Avenir). Cet appel à projets doit être sous forme d'un « projet de transformation ambitieux à des fins de différenciation ». L'enveloppe allouée est de 800 M€ ; chaque projet déposé doit élargir au minimum de 5 M€ sur une durée de 6 à 10 ans. L'université de Tours répondra à la 2^e vague qui sera lancée en juillet 2021 pour un dépôt en novembre 2021. Cela permet éventuellement de pouvoir repostuler avec un projet remanié en 3^e vague. Cet appel est plus ouvert que les précédents pour des établissements de taille moyenne comme le nôtre. Il n'y a pas de cahier des charges spécifique.

Mme Catherine BEAUMONT présente les réflexions autour du projet de l'université de Tours dans le cadre du PIA 4. Après avoir identifié les forces et signatures de l'université, elle présente les trajectoires envisageables (autour d'une thématique générale « Prévention et thérapies innovantes et intégrées ») et fournit quelques éléments de calendrier.

Le document de présentation est en annexe du présent compte rendu.

M. Benoist PIERRE comprend mieux les orientations et ambitions de l'université qui n'avaient pas été exprimées jusqu'à maintenant. Côté SHS, il y a une structuration depuis huit ans, sur les patrimoines culturels et naturels, qui s'appuient sur une ARD à laquelle on essaie de faire porter des éléments très négatifs. Il trouve dommageable le manque d'esprit critique sur cette courte histoire du PIA au sein de l'université de Tours, même si l'axe santé reste prioritaire.

Selon lui, deux choses manquent au sein de cette présentation. Tout d'abord, les SHS sont mentionnées dans la présentation à travers les projets Humanum, Biblissima +, MSH, CMQ Patrimoines, Métiers d'art et Tourisme : tout cela a été porté en grande partie par le CESR, en interdisciplinarité avec un ensemble de laboratoires. Cela a donné d'excellents résultats. Il constate que ce « collectif SHS » se transforme désormais en axe « SHS et santé ». Cela sera très difficile de créer unilatéralement, « top down » ce nouvel axe.

Ensuite, il trouve totalement déplorable que tous les PIA déposés au cours de ces 5 dernières années par l'UT ne soient aucunement mentionnés (aucune mention des retombées, de l'interdisciplinarité très forte que cela a suscitée, des collectifs qui se sont montés, des évaluations qui ont été faites et qui étaient très bonnes). Cela est déplorable pour le respect des collègues, qui se sont autant investis. Il s'agit d'une mise à l'écart de l'ARD Intelligences des patrimoines, qui constituait pour les SHS une voie de professionnalisation forte avec les autres et qui permit d'établir un lien avec l'université d'Orléans. Il ne remet pas en cause ce qui vient d'être présenté, mais il considère qu'il s'agit d'une exclusion, qui suscite un important émoi au sein de la communauté scientifique interdisciplinaire d'ici et d'ailleurs.

Mme Catherine BEAUMONT répond que la vocation de cette présentation n'était aucunement d'effacer les projets déposés par les SHS dans le cadre des PIA. Seuls les projets retenus et coordonnés par l'université figurent dans la présentation, car seuls ceux-là sont pris en compte dans le cadre des PIA. Cela est effectivement regrettable et prive de visibilité de nombreuses équipes d'excellence.

Elle insiste sur le fait que le projet de l'université de Tours dans le cadre du PIA 4 n'est pas de réduire le CESR à l'axe « SHS et santé ». Il s'agit plutôt de trouver une signature propre à l'université de Tours de nature à entraîner et inclure tout le monde. Ensuite, il conviendra de trouver d'autres moyens.

Elle précise également que ce projet s'inscrit en parallèle avec la construction du bâtiment de biologie au sein du NHT.

M. le Président indique qu'il ne s'agit pas d'effacer ce qui a été construit dans le passé et reconnaît que plusieurs projets ont été très bien évalués, sans pour autant être retenus. Il rappelle qu'il est toujours difficile pour une université de la taille de Tours, de type pluridisciplinaire avec santé, de couvrir tous les sujets. Il y a forcément des choix qui doivent être faits. Pour autant, cela reste un appel à projets parmi plein d'autres (ex. ARD).

M. Benoist PIERRE précise que l'École universitaire de recherche (EUR) n'a pas été obtenue parce que l'université n'avait pas assez soutenu ce projet. Si les projets ne sont pas soutenus par l'université, il ne sert à rien de les déposer.

Il attend désormais un soutien fort de l'université, prenant acte de tout le travail qui a été fait. Un dossier pour le projet « Intelligence des patrimoines » a été redéposé une deuxième fois pour l'ARD ; ce document n'est à ce jour par évalué. Il souhaite donc une évaluation de ce projet, qui représente un travail de 10 années.

Il souhaite enfin que tout le travail mené dans le cadre de l'ARD ne soit pas utilisé qu'à des fins de communication par la Région et l'université.

Mme Anne BESNIER précise que le dossier ARD est bien en cours d'évaluation par la Région. Un premier dossier avait été déposé et la Région avait demandé un deuxième dossier. Ce dossier a été déposé en février 2021. Des précisions viennent d'être demandées aux porteurs de projet.

La Région Centre-Val de Loire met 30 M€ dans les ARD, il est donc nécessaire que l'évaluation se fasse en profondeur.

M. Benoist PIERRE tient à rappeler qu'en cinq années, 7 dépôts de projets (PIA, FEDER, ARD, EUR) ont été réalisés, représentant un travail d'équipe conséquent.

M. Philippe ROINGEARD ajoute qu'il est difficile, lorsque l'université ne doit déposer qu'un seul projet, de trouver une thématique qui est capable de fédérer toutes les facettes d'un établissement pluridisciplinaire. Le projet présenté est intéressant ; le secteur santé est un des pôles forts de l'université de Tours.

Il tient à souligner un oubli dans la présentation faite par Mme Catherine BEAUMONT : le CHRU ne figure pas parmi les partenaires sur une diapositive de synthèse. Il est important de montrer cette coordination entre l'université et le CHRU. Enfin, il est effectivement important de mettre en avant le bâtiment unique qui sera créé pour la biologie médicale.

Mme Emmanuelle HUVER confirme qu'il s'agit d'un oubli concernant le CHRU sur la diapositive mentionnée, mais que les axes du projet présente sont les axes d'excellences du CHRU.

M. Emmanuel NERON précise que les formations d'ingénieurs pourraient être intégrées. Par ailleurs, il constate que, dans l'appel à projets PIA 4, la notion de politique de site revient très souvent. Il a lu dans un article de presse que l'université de Tours serait partenaire d'un projet dont l'université d'Orléans serait porteuse. Il demande donc des informations complémentaires sur ce projet.

M. le Président précise que ce projet porté par l'université d'Orléans n'est pas encore clairement défini. Dès qu'il le sera, le conseil d'administration sera bien entendu informé. Mais au niveau du site, ce sont 2 projets qui seront présentés : une projet porté par Tours, avec l'université d'Orléans et l'INSA CVL comme partenaires, et un projet porté par Orléans avec l'université de Tours et l'INSA CVL comme partenaires.

2.4. Bilan des élections par vote électronique

Mme Christine GEORGELIN présente le bilan du vote électronique lancé à cause de la situation sanitaire pour organiser les votes du printemps 2021. Pour rappel il y avait 8 votes

(7 composantes et un conseil central à la commission recherche), 18 collèges électoraux avec plus de 28 000 électeurs et 28 listes. La participation était de 11%, supérieure aux scrutins antérieurs. Le dépouillement s'est déroulé très rapidement pour les 18 scrutins.

M. Achille CASSIOT demande s'il s'agit du scrutin antérieur de l'année dernière. M. Jérôme BARRERE précise qu'il s'agit bien du scrutin précédent.

Mme Barkaroum REAILI demande s'il y a une explication pour le taux de participation des BIATSS, qui est en baisse dans une composante. M. le Président précise qu'il s'agit d'un vote dans une UFR (Droit, Économie et Sciences Sociales) et que le taux de participation lors du scrutin précédent avait été particulièrement élevé (90% de votant).

M. Quentin RAVEAU précise que le taux de participation des usagers plus élevé est sûrement dû au nombre élevé de mails reçus sur ces élections.

M. le Président indique que la réalisation des vidéos présentant des candidatures incitait les usagers à voter, et que ces dernières ont été beaucoup visualisées. Cette communication est donc à refaire.

3. AFFAIRES FINANCIERES

3.1. Approbation d'un don

Mme Christine GEORGELIN précise qu'il s'agit d'un don de MEDTRONIC France au profit de l'unité T2I arrivé en urgence après l'annulation de la commission des moyens faute de point à discuter. La somme du don est de 80 000€.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le don par la délibération n°2021-39.

4. AFFAIRES GENERALES, JURIDIQUES ET STATUTAIRES

4.1. Modification des statuts de l'université

M. le Président précise que ce point résulte du groupe de travail mis en place sur ce sujet et de la précision de certains points, notamment sur la désignation des personnalités extérieures de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire (mode de désignation, durée des mandats, répartition entre les catégories...).

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification des statuts de l'université par la délibération n°2021-40.

4.2. Désignation de représentants au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS

Mme Christine GEORGELIN précise qu'il s'agit d'indiquer son nom en remplacement de celui de Mme Corinne MANSON et que Mme Claudine BROQUET serait remplaçante.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la désignation de représentants au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS par la délibération n°2021-41.

4.3. Délégation de pouvoir au Président pour signer des marchés publics

M. le Président précise qu'un certain nombre de marchés et conventions doivent passer devant le conseil d'administration. Leur nombre étant assez élevé, il s'agirait de faire une délégation de signature.

M. Jérôme BARRERE décrit les différents marchés : fourniture d'électricité, périodiques papiers et électroniques pour les bibliothèques, prestations de nettoyage, accord-cadre pour la fourniture des produits d'hygiène suite à la situation sanitaire, marché traiteurs, fourniture

de solutions Microsoft. M. Bertrand BILLAULT précise qu'il s'agit de l'utilisation de l'écosystème Microsoft office 365.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délégation de pouvoir au Président pour signer des marchés publics par la délibération n°2021-42.

4.4. Conventions internationales

Mme Colombine MADELAINE présente les différentes conventions internationales qui sont déjà passées en CORI :

- Renouvellement – Convention d'échange d'étudiants – Douglas Collège (Canada)
- Renouvellement - Convention d'échange d'étudiants – University of Sydney (Australie)
- Renouvellement - Convention d'échange d'étudiants – University of West Georgia (États-Unis)
- Création - Convention de coopération et de mobilité – Université de Genève - Institut d'Histoire de la Réformation
- Création - Convention d'échange spécifique – Programme de Bourses d'Excellence AVENIR – Destination France - Ambassade de France en Espagne - Universidad de Alcalá
- Création - Convention d'échange spécifique – Région Centre-Val de Loire – Institut Français en Inde – Programme d'assistant.e.s de français langue étrangère au sein du Département de français de l'Université de Pondichéry et de VIT Vellore
- Accord-cadre – University of West Georgia (États-Unis)

Mme Barkaroum REAILI demande comment se fait la sélection des étudiant.e.s. Mme Colombine MADELAINE répond que cette sélection se fait habituellement par la direction des relations internationales quand il s'agit d'accords toutes filières. Le jury est alors composé des représentants de toutes les composantes. Pour la sélection par filière, chacune opère la sélection selon ses propres critères.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les conventions internationales par la délibération n°2021-43.

5. ETUDES ET VIE DE L'ETUDIANT

5.1. Propositions de la CFVU du 22 avril 2021 – pédagogie

M. Florent MALRIEU présente les différents points à valider :

- calendrier universitaire 2021-2022 :

Mme Barkaroum REAILI demande ce qui est mis en place en cours d'année pour la remédiation, et ce qui sera mis en place à la rentrée prochaine.

M. Florent MALRIEU précise que chaque année de licence va choisir comment répartir ces heures. Ce dispositif est exceptionnel et dû au confinement.

- prolongation de dates de campagnes de sélection en master :

Le décalage avait été voté en CFVU, mais l'UFR Lettres et Langues demande à fermer cette formation pour cette année à cause des échanges non envisageables avec le Canada. Il est proposé de fermer cette formation pour un an.

- modifications du bornage de l'année universitaire pour certaines formations ;

Mme Barkaroum REAILI demande si beaucoup d'étudiant.e.s ont des difficultés à trouver des stages, si ces derniers sont obligatoires.

M. Florent MALRIEU répond que les stages sont obligatoires selon les formations. Il y a eu des assouplissements pour ces stages en raison de la situation sanitaire.

Mme Barkaroum REAILI demande s'il est possible d'échouer à un examen à cause d'un stage qui n'aurait pas pu être réalisé. M. Florent MALRIEU n'a pas de données en ce sens malgré les échanges avec les composantes à ce sujet.

M. Pascal CHAREILLE indique que, quand un stage est inscrit dans une maquette de formation, il est obligatoire. Quand un stage est inscrit dans une maquette de formation comme facultatif, en lieu et place d'un autre élément pédagogique, s'il est choisi par l'étudiant.e, il devient obligatoire également. Un mauvais rapport de stage rendu par l'étudiant.e peut induire un échec.

M. Patrick LAFFEZ ajoute qu'un stage est un acte de formation et qu'un.e étudiant.e qui n'a pas fait de stage ne remplit pas tous les objectifs attendus. Tout est mis en œuvre pour aider les étudiant.e.s à trouver un stage, parfois même en interne dans les laboratoires.

M. Yves RAINGEAUD ajoute que les étudiant.e.s sont accompagné.e.s dans leurs recherches de stage, mais que cette démarche de recherche est également importante. La recherche active du stage fait également partie de la formation.

Mme Anne TAILLANDIER-SCHMITT approuve ce qui a été dit sur l'accompagnement, mais souligne le problème qui va se poser dans les BUT avec des stages longs et notamment de la gratification de ces stages.

M. Florent MALRIEU ajoute qu'il est important qu'un stage de plus de 2 mois soit rémunéré.

Mme Emmanuelle HUVER ajoute que les formations professionnelles coûtent plus cher, car elles supposent cet accompagnement. Cette aide n'est pas ponctuelle et réservée aux étudiant.e.s ne trouvant pas de stage. Elle nécessite un travail important notamment pour construire un réseau.

- modifications de maquettes de formations ;

- attribution d'une attestation de suivi de formation de l'UE expérimentation animale au sein du Master Biologie Santé parcours biologie de la reproduction ;

- intégration d'un stage volontaire dans les modules 4 des formations de licence :

M. Benoit WOLF indique qu'il n'y a que des stages obligatoires qui pouvaient être optionnels. Cette intégration n'est pas claire dans la maquette. Ces stages peuvent-ils être faits après la validation de la licence alors que les stages ne peuvent pas remplacer un emploi salarié d'après le législateur ?

Mme Barkaroum REAILI demande si ces stages peuvent se faire pendant les congés d'été.

M. Florent MALRIEU précise que ces stages ne sont pas obligatoires et ne se font pas forcément en fin de licence. Ils n'ont pas de but pédagogique et sont encadrés par un enseignant. L'année universitaire finit souvent en mai, donc très tôt. Une interruption de 3 mois peut également poser problème et ce stage peut être stimulant pour certains.

- modification de l'intitulé d'un parcours de Bachelor universitaire de technologie (BUT) ;

- demande d'ouverture d'une formation en apprentissage.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les propositions de la CFVU du 22 avril 2021 – pédagogie par la délibération n°2021-44.

5.2. Propositions de la CFVU du 22 avril 2021 – vie universitaire

M. Florent MALRIEU présente les différents points à valider :

- modification de la composition de la commission appel à projets CVEC :

Une modification est proposée par rapport à la version approuvée par la CFVU sur les IFSI. Il est proposé de remplacer la référence aux IFSI par les termes suivants : « 1 étudiant.e désigné.e en concertation entre les écoles paramédicales universitarisées de la Région Centre-Val de Loire ». Cela permet d'englober toutes les formations paramédicales.

- cadre réglementaire d'allocation des aides alimentaires exceptionnelles d'urgence dans le cadre de l'épidémie de SARS-COV-2 :

Mme Anne BESNIER demande si la procédure mise en place est longue. La Région avait demandé à ce qu'il n'y ait pas de critères afin de simplifier ces demandes.

M. Quentin RAVEAU souligne que les réponses aux demandes sont rapides. L'étudiant.e peut récupérer ses tickets dans la semaine de sa demande.

Mme Fabienne TOUPIN demande si le dépôt de dossier papier peut être accepté exceptionnellement.

M. Quentin RAVEAU indique que c'est possible actuellement.

M. Bertrand BILLAULT ajoute que du matériel informatique est prêté aux étudiant.e.s qui en ont besoin, leur permettant ainsi de déposer des demandes d'aides.

- projets proposés par la commission appel à projets CVEC du 22 avril 2021 :

Mme Marion AMALRIC indique qu'un certain nombre d'universités a suspendu l'approbation de ces appels à projets CVEC par le conseil d'administration afin de rendre les dossiers plus fluides et permettre un avancement plus rapide.

M. le Président indique que ce point pourrait apparaître en information et non en vote.

M. Benoit WOLF indique que cela doit dépendre des projets.

M. Thomas THUILLIER ajoute que l'utilisation des fonds CVEC est strictement encadrée par le Code de l'éducation, qui exige un passage régulier devant les instances de l'université.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les propositions de la CFVU du 22 avril 2021 – vie universitaire par la délibération n°2021-45.

6. RECHERCHE ET ETUDES DOCTORALES

6.1. Compte-rendu de la commission de la recherche du 16 mars 2021

Mme Emmanuelle HUVER présente les différents points :

- Changements de direction (Dynadiv/PRC/MAT2VL)
- Retour sur les APR – IR présélectionnés
- APR Chercheurs invités sur décision du CAC
- Lancement APR-IA – constitution de la commission d'étude des dossiers

- Discussion autour de la constitution d'un bureau de la Commission Recherche sur la base d'une proposition écrite (rôle/constitution/missions) - cf. CRP du 19/01/21
- Politique des chercheurs invités sur décision du CAC dans le cadre de la pandémie qui se prolonge
- Point colloques sur les financements et reports
- Point sur le BQI, eu égard à la situation exceptionnelle de l'année 2020
- Recrutement des Professeurs.es d'université suite à l'application de la LPR
- Désignation des membres à la commission ad hoc BQI
- Membres élus de la CR à des commissions internes
- CAC - Travail préparatoire à l'examen des CRCT
- Motion votée par l'UMR CITERES sur la liberté de recherche et d'enseignement – cf. annexe 2

Mme Fabienne TOUPIN demande des précisions sur le refus de la constitution d'un bureau de la Commission Recherche.

Mme Emmanuelle HUVER indique que ce point a été discuté au cours de deux réunions. Les réserves sont liées à la crainte que les décisions soient prises au sein de ce bureau, et non plus au sein de la Commission de la recherche, induisant ainsi une gouvernance opaque. Un document avec les modalités de travail a été proposé en mars (rôle/constitution/missions). La décision rendue s'est faite à une voix près.

Questions diverses

Mme Fabienne TOUPIN demande à ce que les sigles et les acronymes mentionnés dans les documents soient explicités.

M. Bertrand BILLAULT propose de faire un glossaire.

M. Benoit PIERRE ajoute qu'il y a 11 stratégies d'accélération dans le PIA4 et demande si l'université pourrait proposer un projet dans la stratégie « Industries culturelles et créatives ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À Tours, le 1er juin 2021
Le Président,
Arnaud Giacometti

Réflexions autour de l'appel à projet ExcellenceS

Conseil d'administration du 10 mai 2021

- Éléments de présentation factuelle de l'AAP
- Réflexions sur le projet de l'UT

Éléments de présentation factuels de l'AAP

Sources

- AAP Excellences
- Webinaire du 16 avril 2021
- Echanges avec des acteurs de l'écosystème régional

Principaux éléments

- Projet de transformation ambitieux à des fins de différenciation
- Enveloppe de 800 M€
 - Dont moitié pour établissements non IdEx ou ISITE
 - Montant minimum de 5 M€
- Trois vagues

Un appel à destination (aussi) des établissements de taille « moyenne »

- Continuité de la logique d'appel à projets
 - Pas de financements pérennes
 - Pas de financement de projets déjà existants
- Une ouverture vers « la diversité des établissements d'enseignement supérieur et de la manière dont ils remplissent leur mission »

Éléments de présentation factuels de l'AAP

Cahier des charges

Pas de cahier des charges spécifique

- >> possibilité d'en reprendre un existant
- >> possibilité de mixer pls cahiers des charges existants

Critères

- Politique globale de l'établissement
- Approche innovante
- Environnement apporté aux personnels, étudiants, partenaires
- Effets levier des financements

Contenus

- Caractère transformant et objectif
- Trajectoire
- Rôle des partenaires
- Crédibilité, ampleur, impact et pertinence du budget
- Modalités de pilotage et de suivi

Conséquences : quelques principes organisateurs

Nécessité de concertation intra-régionale

- UO et Insa CVL
- Organismes de recherche
- Région
- Métropole

**!!!! Un seul projet par établissement
(porté par la présidence)**

Délimitation d'un périmètre pour le projet

- Inclusif et structurant
- Mais aussi ciblé (« signature »)
- Pas de contrainte sur le type de projet
 - Choix : accent sur la recherche
 - En complément des PIA antérieurs (dont ceux axés sur la formation)
 - Formations adossées à la recherche (notamment Masters et doctorats)

Réflexions autour du projet de l'UT

- **Forces et signatures de l'université**
 - Etat des lieux à partir des actions / structures reconnues par PIA 4
- **Quelles trajectoires envisager ?**
- **Éléments de calendriers**

Forces et signatures de l'université

Etat des lieux à partir des actions / structures reconnues par PIA 4

1. Investissements d'avenir « Recherche »

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)



Un financement de 57 milliards d'euros en faveur de l'innovation, de la compétitivité des entreprises, de la productivité, de l'emploi et de l'égalité des chances a été débloqué par l'Etat français sur 10 ans.

OBJECTIF : financer des investissements rentables et des infrastructures de recherche et d'innovation utiles pour le développement économique de la France.

À l'université de Tours, une quinzaine de programmes s'inscrivent dans le cadre des investissements d'avenir :

- Laboratoires d'Excellence - LABEX
- Équipements d'excellence - EQUIPEX
- Les fédérations hospitalo-universitaires - FHU
- Infrastructures Nationales en Biologie et Santé – INBS
- Investir pour la formation en alternance et la Recherche
- Partenariats Régionaux d'Innovation - PRI

développement de l'économie numérique

1.1 Equipements d'excellence



Observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, capable d'accueillir des données dans tous les alphabets. Il constitue un outil d'analyse sur la production de connaissances scientifiques de premier plan.

En savoir plus : <http://www.biblissima-condorcet.fr/>



Equipement d'excellence de calcul intensif de Mésocentres coordonnés ; tremplin vers le calcul pétaflopique et l'Exascale. Il associe des acteurs nationaux et régionaux pour faire du calcul intensif et de la simulation numérique un vecteur de développement scientifique et économique. En savoir plus : <http://www.genci.fr/fr/content/pr%C3%A9sentation-d%E2%80%99equipmeso>

1.2 Fédérations hospitalo-universitaires (fin prévue : 2021)

La FHU SUPPORT



La Fédération Hospitalo-Universitaire SUPPORT regroupe des talents et des compétences dans le domaine de la transplantation d'organe, pour stimuler l'innovation et développer de nouveaux protocoles de recherche clinique et fondamentale.

Elle implique les centres hospitalo-universitaires et les universités de Tours, Limoges et Poitiers, ainsi que les organismes de recherche

membres d'AVIESAN (3 unités Inserm).

En savoir plus : <http://www.fhu-support.com>

La FHU GOAL (Grand-Ouest Acute Leukemia)



La FHU GOAL s'intéresse aux leucémies aiguës de l'adulte et de l'enfant.

Elle mobilise les forces hospitalo-universitaires des six CHU du Grand-Ouest: Tours, Angers, Nantes, Rennes, Brest et Poitiers.

En savoir plus : <http://www.fhu-goal.fr>

1.3 Infrastructures nationales en Biologie-Santé (fin prévue 2022)

CRB-ANIM : Centre de Ressources Biologiques pour les Animaux domestiques



L'objectif de ce projet est d'intégrer et de renforcer les Centres de Ressources Biologiques (CRB) conservant du matériel reproductif et du matériel génomique pour les espèces d'animaux domestiques élevées en France, mammifères, oiseaux, poissons et coquillages.

[En savoir plus](#)

1.4 Développement de l'économie numérique

L'université de Tours se positionne en termes de développement du commerce électronique, véritable atout pour le territoire. Ses chercheurs aident les entreprises du secteur à innover et à produire de la valeur.

Tours 2015 (2012-2017)

Le projet Tours 2015, porté par STMicroelectronics à Tours en lien avec le CEA de Grenoble et treize laboratoires mixtes universités/CNRS, portait sur l'étude et le développement de composants nouveaux destinés à la maîtrise avancée de l'énergie dans les dispositifs électroniques.

[En savoir plus](#)

1.5 Laboratoires d'excellence

L'université de Tours est membre fondateur d'un LABEX.



MAbimprove : de meilleurs anticorps, mieux développés et mieux utilisés



IRON : les radio-pharmaceutiques innovants en oncologie et neurologie



Synorg : les nouvelles molécules en vue d'applications pharmaceutiques



GANEX : les nitrures d'éléments III (AlInGaN) dont le représentant emblématique est GaN



Agence pour les mathématiques en interaction avec l'entreprise et la société

AMIES : Agence pour les Mathématiques en Interaction avec l'entreprise et la société

1.6 Partenariats régionaux d'innovation

L'objectif des PRI est de favoriser la mise sur le marché de produits, technologies, procédés et services innovants aux retombées économiques et technologiques directes.

BIO-S

L'université de Tours, en coopération avec le groupe Servier, a créé une unité pilote de production de biomédicaments, lesquels sont produits à partir de cellules de mammifères génétiquement modifiées. La vocation de l'unité BIO-S est de produire des lots précliniques et cliniques pour la R&D du groupe Servier, en amont de la mise sur le marché des biomédicaments.

[En savoir plus](#)



1.7 Investir pour la formation en alternance

Dans le cadre du PIA, l'université a monté un projet complémentaire au labex MablImprove : l'objectif est de soutenir le développement de l'apprentissage via un partenariat renforcé entre industriels, acteurs de la formation, établissements de recherche et collectivités.

Bio3 Institute



Le projet Bio3 Institute est né du constat que les industries de santé allaient évoluer vers un autre mode de production d'actifs (biomédicaments et bioactifs cosmétiques) par l'intermédiaire des biotechnologies. Afin d'accompagner ce changement, l'université de Tours et le Groupe IMT ont souhaité la mise en place d'un centre de référence dans le domaine des métiers de la bioproduction : Bio3 Institute est un plateau technologique de 2200 m² conçu comme une mini-usine de bioproduction respectant les flux et les contraintes.

En savoir plus : <https://bio3institute.fr/>

2. Investissements d'avenir « Enseignement »

2.1 Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes – IDEFI

AVOSTTI : Accompagnement des VOcations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieur



Commun aux 13 écoles d'ingénieurs internes aux universités (« réseau Polytech »), ce projet vise à améliorer l'attractivité des formations d'ingénieurs et à conforter leur visibilité à l'international.

[En savoir plus](#)

New teAch : l'étudiant co-auteur d'un patrimoine digital commun



Avec New TeAch, l'université de Tours promeut une pédagogie diversifiée, immersive et efficace grâce au déploiement des usages numériques dans les formations.

[En savoir plus](#)

Disrupt' Campus : campus étudiants-entreprises pour l'innovation de rupture par le numérique

**DISRUPT'
CAMPUS**

Les universités de Tours et d'Orléans ainsi que l'Insa Centre-Val de Loire ont monté un Disrupt' Campus, qui permet de former des étudiants à l'entrepreneuriat et à l'innovation numérique, en association avec des entreprises engagées dans des démarches de transformation numérique. L'occasion de répondre à des problématiques concrètes de transformation numérique proposées par des entreprises.

[En savoir plus](#)

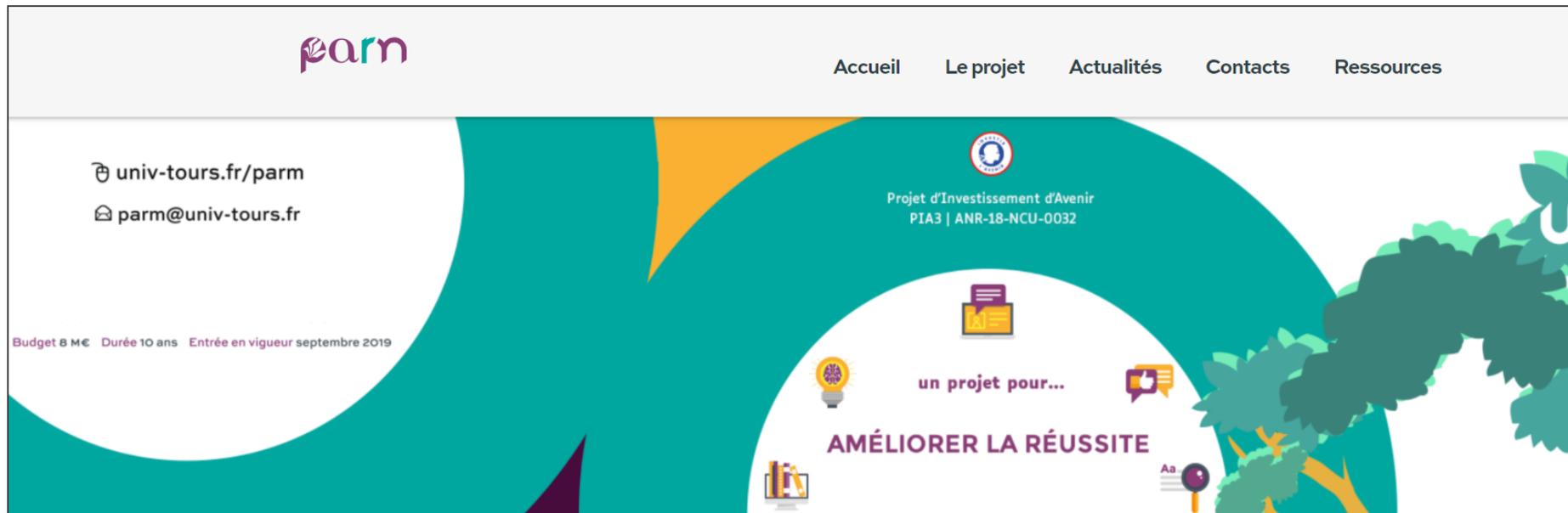
Transformation numérique - DiLL (Digital Learning Lab)

DiLL, dispositif de formation pour être acteurs de la transformation numérique, ouvert aux étudiants et entreprises (TPE-PME-PMI) de la région Centre-Val de Loire

Lauréat de l'appel à projets "Disrupt' Campus" financé par le PIA, DiLL (Digital Learning Lab) est un dispositif de formation 100% consacré à l'entrepreneuriat et à l'innovation numérique, porté par l'université de Tours, l'INSA Centre-Val de Loire et l'université d'Orléans.

Ce "laboratoire d'apprentissage numérique", ouvert aux étudiants des 3 établissements ainsi qu'à toutes les TPE-PME-PMI de la région Centre-Val de Loire, propose une double innovation par le numérique : pédagogique et économique.

2.2 Nouveaux Coursus à l'Université – NCU



2.3 Campus des métiers et des qualifications

- Patrimoines, métiers d'art et tourisme
- Cosmetoscience
- Transformation numérique (en préparation pour soumission)

2.4 Master Erasmus Mundus



Programme Erasmus Mundus de Master Information Technology for Business Intelligence (IT4BI)

Le Master IT4BI est un cursus d'excellence européen labellisé Erasmus Mundus. Il est co-géré par cinq universités européennes, situées en France, Espagne, Belgique et Allemagne. Tout comme le Master SIAD, le Master IT4BI vise à former des ingénieurs en systèmes d'information dotés d'un rayonnement international tout particulier.

Depuis 2017: Master *Big Data Management and Analytics (BDMA)*



Ce master international conjoint Erasmus Mundus coordonné par l'Université de Tours est également organisé en partenariat avec l'Universitat Autònoma de Barcelona, the University of Edinburgh jusqu'en août 2021 et la Medizinische Hochschule Hannover depuis la rentrée 2020.

Il vise à donner aux étudiants une expertise multidisciplinaire suivant le concept du One Health, notamment en maladies infectieuses ainsi que dans la compréhension des interactions très complexes qu'il existe entre les agents infectieux et leurs hôtes humains ou animaux, ainsi que des conséquences environnementales des thérapies. Les étudiants seront également entraînés à évaluer et gérer les risques liés à l'émergence de maladies infectieuses.

3. Très grandes infrastructures de recherche



Huma Num
<https://www.huma-num.fr/>



Synchrotron Soleil
<https://www.synchrotron-soleil.fr/fr>
Grâce au soutien fort de la Région Centre Val de Loire, nos équipes de recherche peuvent accéder à cet outil d'exception.



Réseau des MSH



Infrastructure coordonnée en région Centre Val de Loire

4. Institut Carnot



France Futur Élevage (FFE)
<http://www.francefuturelevage.com/fr/>



Opale
<https://www.instituts-carnot.eu/fr/institut-carnot/opale>

Synthèse des éléments

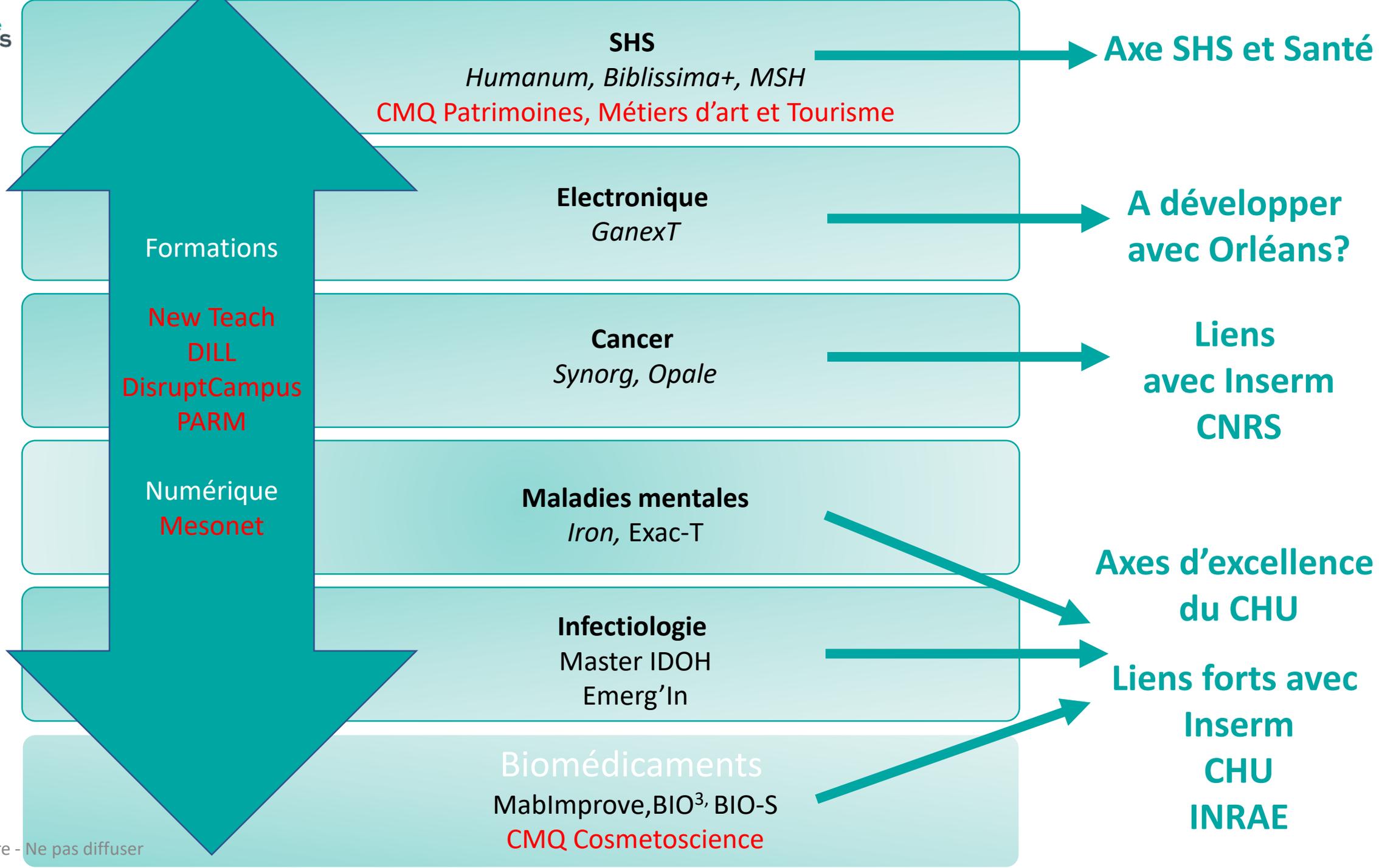


Schéma général

Autres actions / projets de l'université

Unités de
recherche
SST - SHS

Champs
d'application

Maladies mentales
Cancérologie
Infectiologie...

Prévention
et thérapies
innovantes et
intégrées

Approches

Intégrées
Pluridisciplinaires
Réception sociale
CSTI

Outils

Anticorps thérapeutiques
Imagerie
Intelligence artificielle
Electronique
....

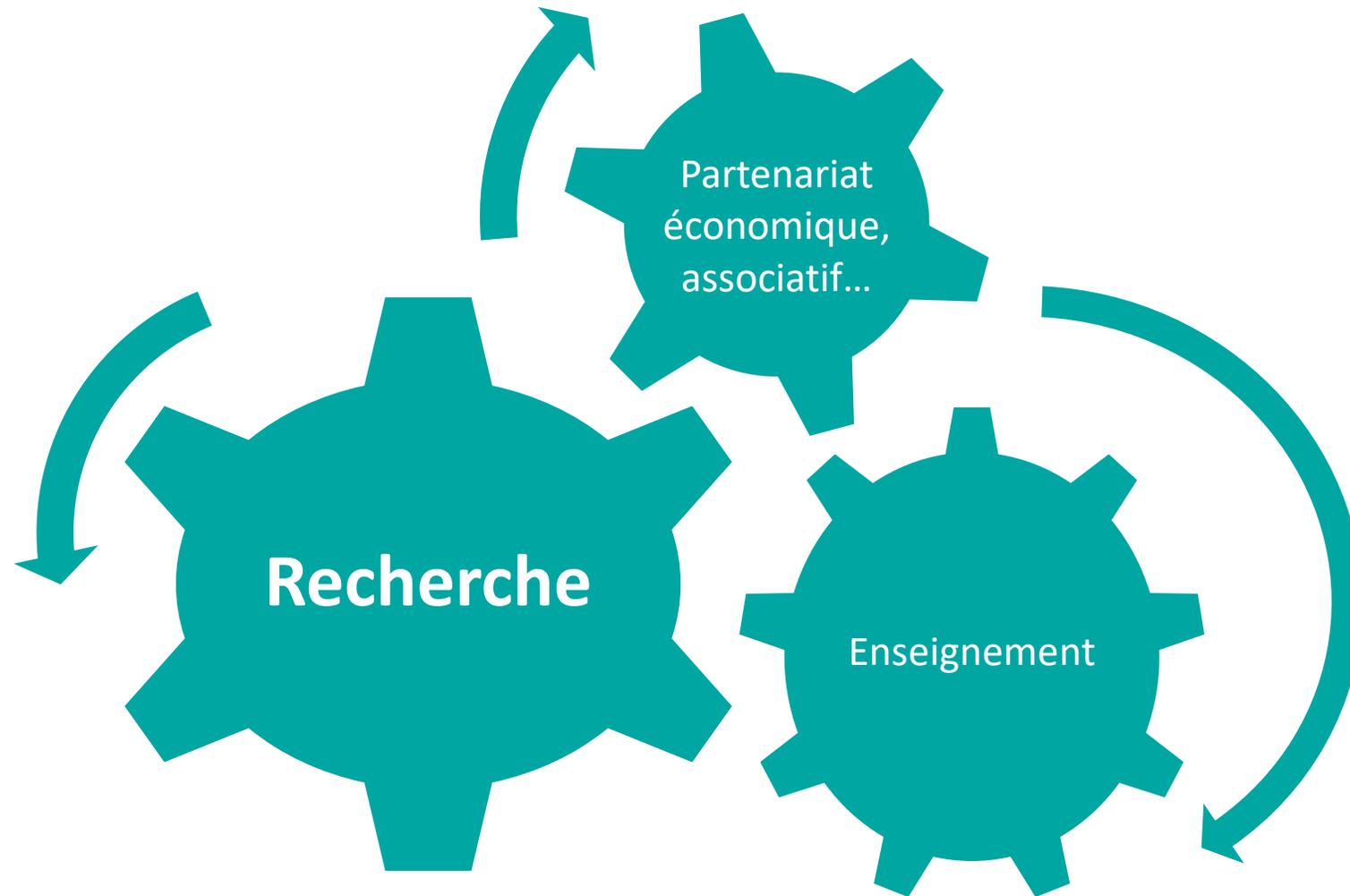
Partenaires

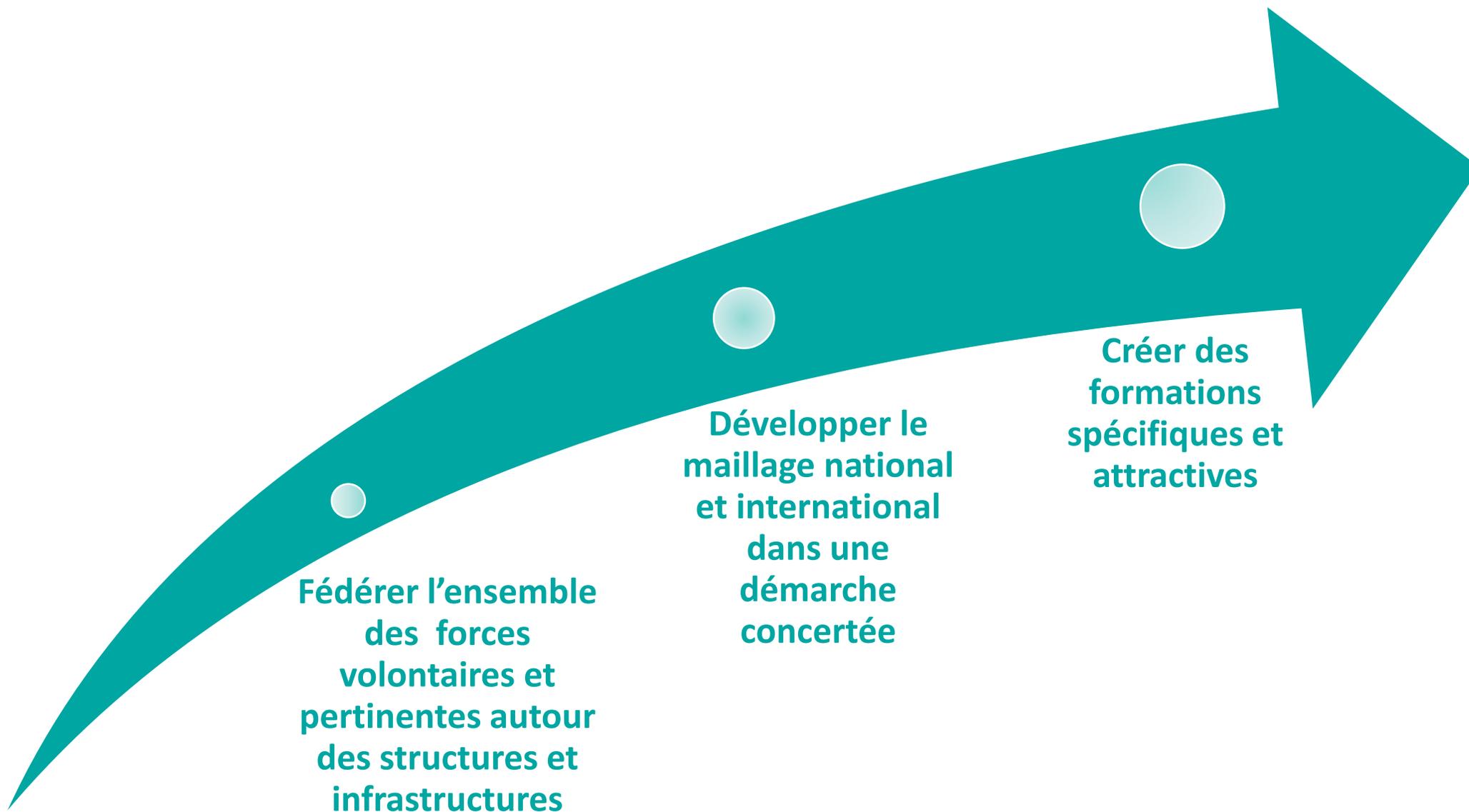
UO, Insa
Organismes de recherche
CHU, MSH
Acteurs économiques et
associatifs
Acteurs politiques
etc.

Formations
Licence, master,
doctorat

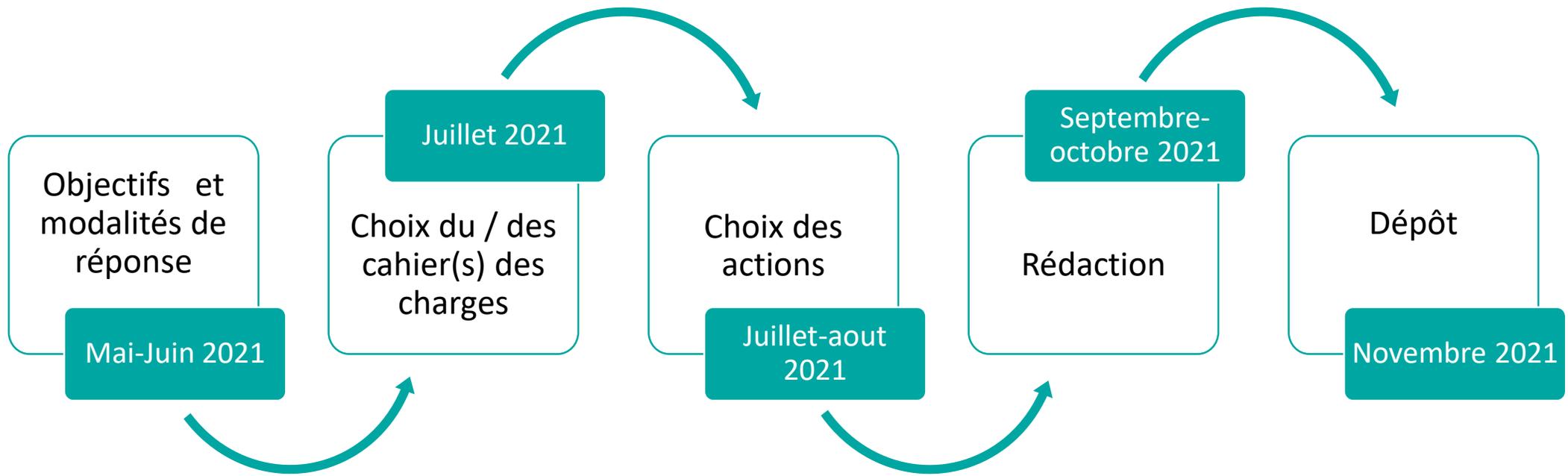
[Composantes, ED]

Version provisoire - Ne pas diffuser





Vers un institut fédératif



Groupes de travail

Internes à l'UT
UT-UO
Avec les organismes et les partenaires

Appui sur un cabinet

Concertation (déjà initiée) et complémentarité avec l'UO